

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 10/03/2026



La CFTC DGFIP Locale a participé au CSAL FS du 10/03/2026. L'ensemble des organisations syndicales ont approuvé les procès verbaux présentés lors de cette instance. (09/10/2025 – 24/10/2025 – 19/11/2025)

I) Observations relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail dans le registre SST :

→ La situation de 3 sites ont été évoqués :

- Le site de Lahitolle au dernier étage : les travaux d'installation de la nouvelle pompe à chaleur sont terminés depuis décembre 2025.

- Le SIE de Paris, antenne de Vierzon : Suite aux mesures d'oxygène, le propriétaire, la SEMVIE a effectué des travaux dans les locaux notamment en élargissant les aérations. De nouvelles mesures d'oxygène ont été effectuées par la SOCOTEC. Malgré des relances de l'assistant de prévention, la direction n'a pas eu le retour des nouvelles mesures par SOCOTEC, prévu pour mars début avril.

- La Trésorerie de Bourges Hôpitaux : le groom est installé sur la porte du 1^{er} étage, avec réglage au mieux sur celui de la porte du RDC, hublot installé. Plaque en tôle changée sur le parking.

Aussi, la direction nous a informé que les exercices d'évacuation sur tous les sites ont été faits. Sur certains, les consignes sont mieux appliquées que d'autres.

La CFTC DGFIP du cher demande à nouveau que soit fait un rappel des consignes de manière systématique aux agents.

→ **les fiches signalement (SIGNALFIP principalement) :**

Depuis la dernière plénière, cinq fiches ont été ouvertes. Elles concernent les relations entre nos services et des usagers, la majorité concernant l'accueil du SIP.

Afin d'avoir une meilleure vision des actions de la Direction suite aux signalements. Un compte-rendu sera fait par la direction et envoyé à l'ensemble des organisations syndicales.

→ Déclaration d'accident de travail et signalements de dangers graves et imminents dans le registre spécial :

La direction a informé la CFTC DGFIP qu'aucun accident de travail et de dangers graves ont été signalés depuis la dernière plénière.

→ Visite, dans le cadre de la formation spécialisée, du site de Sancerre : Cette visite a été faite en juin, le rapport proposé doit faire l'objet d'une relecture par les organisations syndicales.

Cependant, L'ISST a fait une visite le 12 juin 2025 avec le gestionnaire de site et l'assistant de prévention, il a fait 55 recommandations. L'administration a 6 mois pour répondre à ces recommandations. Il a mis en exergue particulièrement trois recommandations, même si, globalement, il estime que le site est bien géré :

- les coffrets électriques de la cantine sont anciens, leur mise aux normes doit être effectuée.

La Direction a prévu un contrôle effectué par un électricien, déplacement de la zone prévue pour la restauration à l'open space où il y avait le SIP.

- La maintenance des extincteurs doit être faite rapidement, elle n'a pas été faite depuis deux ans : **réponse de l'administration : maintenance RIA le 15/12/2025 et extincteurs en 2026.**

- L'ISST a remarqué que certains agents fument près de la chaufferie (cuve à fioul). Il demande que ces personnes fument à l'extérieur du bâtiment ,par exemple dans la cour nettoyée et qu'une signalétique soit installée (interdiction de fumer et de vapoter) : **réponse de l'administration : affiche mise pour interdiction de fumer et déplacement de la zone fumeur sous le porche.**

Enfin l'ISST a remarqué que de l'eau a stagné dans les locaux inoccupés notamment les toilettes (possiblement problème de légionelle), ces réseaux auraient été condamnés : **condamnation des points d'eau.**

II) -Points particuliers à l'ordre du jour :

→ Plan de prévention du risque suicidaire :

Le plan d'action a été présenté par la Directrice générale des Finances Publiques fin d'année 2025. Il est basé sur trois axes : prévention, action, accompagnement, 22 mesures et 39 actions.

Au niveau de la DDFIP du Cher, le plan regroupe 6 objectifs et 15 actions. Il va être décliné sur l'année 2026.

→ Point déménagements et projets immobiliers :

- SDIF : déménagement fin mars début avril

- BRV : 2ème trimestre

- BDV : 2ème trimestre

- SGC de Bourges : septembre 2026

Avec l'arrivée du SGC , se pose la question de l'accueil : semaine dernière réunion sur site avec les chefs de service.

Autorisation accordée pour un nouvel accueil dans le hall.

- Organisations syndicales : locaux du SIE

- CID : déménagement dans le logement du gardien à Lahitolle

- PGP : en 2027 2ème étage Lahitolle

Dans un contexte de restructuration, la CFTC DGFIP du Cher rappelle le rôle de l'ISST et précise que ce type d'action nécessite obligatoirement son analyse afin de limiter les risques d'impact sociaux professionnels.

La CFTC DGFIP du Cher est à votre écoute, n'hésitez pas à revenir vers nous, si besoin.

→ Déclinaison locale de la note d'orientations ministérielles SSCT 2025/2026:

Déclinaison au niveau local sur 4 axes :

- axe 1 : conforter une politique ambitieuse en santé sécurité au travail concertée en instance de dialogue social et reposant sur un réseau d'acteurs de prévention et un budget dédié.
- axe 2 : faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels en assurant l'efficacité des campagnes annuelles de recueil des risques, en priorisant la prévention primaire et en développant la culture de prévention pour tous.
- axe 5 : renforcer la prévention contre 3 risques professionnels : la sécurité des agents, les risques liés à l'amiante et au radon ainsi que l'impact du changement climatique.
- axe 6 : agir en faveur de la préservation de la santé mentale et renforcer l'accompagnement des agents dans ce domaine.

→ Bilan d'activité ISST/APMP 2025 :

L'ISST et l'APMP ont présenté leur bilan 2025. L'ISST a fait un point sur le rapport d'activité 2024 ISST, et plus précisément sur les services amandés qui sont impactés par une explosion de la charge de travail, et également une accoutumance des agressions (pas de déclaration SIGNAFIP à chaque agression).

→ La facturation électronique (conditions matérielles des agents) :

Le SIE intervient dans la campagne téléphonique dans le cadre de la facturation électronique. Une demande de casques appropriés pour les téléphones a été effectuée.

4- Questions diverses, agenda.

- le contrat de travail de la femme de ménage au SIE de Paris

C'est la société qui gère le temps de travail de la femme de ménage, concernant ce point, cette dernière doit prendre contact avec l'entreprise si elle rencontre des difficultés dans l'organisation de son temps de travail.

- point sur le cocon micro-sieste à la cité administrative Condé : les agents utilisant ce dispositif entre 12h30 et 13h30 éprouvent un sentiment de gêne à passer par le hall d'accueil devant les usagers.

Quelle a été la réponse de la direction ?

- concernant, l'utilisation des véhicules de direction :

De par leurs contraintes professionnelles, (déplacement sur des distances longues, à des points différents, difficulté pour ramener le véhicule) certains agents, ne peuvent pas les emprunter car le dispositif proposé actuellement par la direction manque de souplesse. (réservation, disponibilité du véhicule, remboursement, fonctionnabilité du véhicule...)

La direction a pris note de la demande.

Ce sujet n'est pas nouveau, la CFTC DGFIP du Cher a déjà soulevé ce point et au vu du contexte actuel, il est urgent de revoir le protocole d'accès, de remboursement et d'initier plus de souplesse au dispositif.

